

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 4

Artikel: Le tir individuel
Autor: Léderrey, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Bütiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—
Etranger : 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

Le tir individuel

« Les mauvais tireurs ont aussi leur utilité sur le champ de bataille : ils le rendent... peu sûr. » En dépit de cette boutade du général Wille, l'adversaire ne se laissera arrêter, désorganiser et démoraliser que par un *tir précis*.

C'est le cas de rappeler que la seule raison d'être des différentes armes, au combat, est d'agir *au profit de l'infanterie* et que celle-ci doit, elle aussi, mettre en œuvre tout son arsenal à l'effet de permettre à son atome, le *fantassin*, d'affronter l'abordage à l'attaque comme dans la défense. Ce corps à corps décisif, il aura d'autant plus de chances de le surmonter, sinon de l'éviter, qu'il l'aura mieux préparé par la précision de son tir.

Cette précision *s'acquiert* à l'Ecole de recrues, où elle donne la mesure de la concentration de volonté de l'apprenti soldat. Elle doit se *maintenir*, voire *s'améliorer* dans les cours de cadres et de perfectionnement, malencontreusement dénommés « de répétition ».

Par bonheur, l'occasion de remettre les tireurs sur la forme et de corriger leurs fautes est donnée par l'institution qui nous est propre des *tirs obligatoires hors service*.

A la veille de l'introduction progressive du *fusil d'assaut* — dont le tir en rafales risque en quelques minutes d'épuiser la dotation en munitions du combattant — il paraît opportun de préciser que cette arme remarquable ne *renforcera la puissance de feu de l'infanterie* qu'à une *condition* : n'utiliser les avantages qu'elle procure (visée facilitée, recul atténué, appui consolidé) qu'en vue d'obtenir un *tir ajusté coup par coup*.

On ne saurait trop insister sur ce point. Une longue expérience en la matière nous y autorise et certains de nos anciens élèves nous y engagent. Ce que nous écrivons au sujet du tir ajusté concerne le mousqueton et, par analogie, le fusil d'assaut.

QUE DOIT SAVOIR ET POUVOIR LE TIREUR ?

On nous pardonnera de revenir, pour plus de clarté, sur quelques notions élémentaires.

A l'effet de toucher un objectif donné, il est indispensable :

- de diriger la *ligne de visée* sur le point choisi,
- de maintenir l'*arme immobile* jusqu'à ce que le projectile ait quitté le canon.

Savoir correctement viser, en prenant le *guidon centré et rasé*, ne suffit pas. L'*œil* devant *s'adapter* à trois distances différentes (la hausse, le guidon et l'objectif) ne saurait le faire *rapidement* que par des *exercices fréquents*, auxquels nos matcheurs se livrent presque journallement : leur attention se concentre sur le guidon, pris automatiquement rasé.

L'*immobilité* de l'arme s'obtient par celle du corps qui sert d'affût.

L'*épaule* doit amortir le recul. Pour ce faire, la main droite exerce une forte pression sur la crosse. Si l'arme n'est pas suffisamment serrée contre l'épaule, celle-ci reçoit un choc, dont elle prévient instinctivement le retour par un *coup d'épaule* qui fait « plonger » le canon.

L'*avant-bras gauche*, au tir couché, joue le rôle d'un appui d'autant plus solide qu'il est, tel le bipied, vertical et près du centre de gravité de l'arme. Celle-ci doit reposer non pas sur la paume de la main, trop élastique, mais sur le carpe où se réunissent les deux os de l'avant-bras. Si le tireur trouve un *appui près de la bouche du canon*, sa main gauche vient alors aider à épauler et, au besoin, à déplacer la crosse. Le coup portera plus ou moins haut, selon la dureté de l'appui.

Au *tir à genou*, l'appui est formé par l'avant-bras et le bas de la jambe gauche. La rotule de l'avant-bras reposera non pas sur le genou, mais derrière ou de préférence devant celui-ci. Pour éviter la flexion du genou, le pied gauche le dépassera vers l'avant et le haut du corps sera si possible assis sur le bas de la jambe droite repliée parallèlement à la ligne des épaules.

Au *tir debout*, le corps doit être bien équilibré. Certains tireurs prennent appui sur la jambe gauche. D'autres serrent l'avant-bras contre le corps ou supportent l'arme à l'aide de la bretelle tendue autour du bras gauche.

Revenons au *tir couché*, où la position revêt une importance bien souvent méconnue. Le corps ne doit se trouver dans le prolongement du mousqueton que si le canon est appuyé *vers la bouche* ou sur le bipied du fusil d'assaut. Normalement ce ne sera pas le cas avec le mousqueton. Aussi, l'avant-bras gauche devant être avancé, la *ligne des épaules* se trouve être oblique par rapport à la direction de l'arme, ce qui entraîne la *position*, elle aussi, *oblique, du corps*.

Nos stands, c'est fort regrettable, ne tiennent malheureusement pas compte de ce fait. Leurs installations incitent le tireur à se coucher non pas à angle droit avec la ligne des épaules, mais dans le prolongement de l'arme. Il en résulte une fausse position, fatigante et, à la longue, toujours plus instable, dont souffrira le départ du coup.

Examinons un tireur couché. Si sa position n'est pas naturelle, si le corps est tordu, l'arme, mal appuyée, tourne autour du point visé. Dans son effort pour l'atteindre, le

tireur se fatigue, s'énerve, relâche la pression de l'index (parfois aussi de la main droite) pour, à bout de souffle, presser *brusquement* la détente. En d'autres termes, il « arrache ». Résultat : le canon est dévié et le projectile, devant le parcourir dans toute sa longueur, l'est aussi.

UNE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

A l'Ecole de recrues, les tirs au mousqueton n'étaient prévus qu'à 300 m. On y consacrait quelques journées et l'on avait hâte de les achever par le tir d'essai pour se vouer à d'autres branches d'instruction.

A Genève, comme à Bülach, l'éloignement des stands pour le tir à 300 m nous avait engagé à recourir à des sablières pour y exercer, ce que nous faisions avec les mitrailleuses, des tirs à distance réduite (30 à 50 m).

Dès qu'une recrue paraissait suffisamment entraînée, on lui faisait tirer chaque jour 3 cartouches, rarement plus. Rendue attentive à la façon d'améliorer ses résultats, elle se préparait avec plus d'intérêt et de soin à la séance suivante. L'entraînement, *prolongé* de la sorte, permettait d'obtenir, plus sûrement qu'au bout de quelques journées de tir à 300 m, les mouvements réflexes qu'exige le combat. Estimant que nous avions négligé cette distance, perdu notre temps à 30 m, et trop retardé le tir d'essai, le chef d'arme de l'infanterie vint y assister au stand de Bernex que les recrues voyaient pour la première fois. L'épreuve fut concluante : pas une recrue ne dut la renouveler, tous les coups se trouvèrent en cible, et la moyenne des résultats obtenus se révéla remarquable.

Cette expérience, confirmée par d'autres de même nature, nous avait convaincu de la valeur de cet entraînement à courte distance. Aussi, devenu instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division, obtînmes-nous de son commandant, le colonel divisionnaire Tissot, qui nous honorait de sa confiance, la mise à disposition d'une compagnie de sapeurs chargée de

construire, sur la place d'armes de Lausanne, un certain nombre de stands pour le tir à 30-50 m. Chacun d'eux comprenait une dizaine de plateaux pour le tir couché. Placés à un mètre de hauteur, ils étaient mobiles latéralement autour d'un pivot placé à l'avant.

Dès les premiers jours de l'école, le caporal enseignait à la recrue, couchée sur le plateau, la façon d'épauler et d'appuyer correctement son arme encore pourvue du couvre-canon. Le but de l'exercice étant d'obtenir une position gardée, sans fatigue, le plus longtemps possible, la recrue était autorisée à la modifier légèrement. De temps à autre, par une pression sur la crosse et sur le point d'appui, le moniteur s'assurait que l'arme était bien en mains.

Hors du stand, deux recrues, exerçant ensemble, contrôlaient à tour de rôle la *solidité de leur position* : l'une fonctionnait comme tireur, l'autre s'asseyait sur l'arme entre l'épaule et le point d'appui.

Au bout de quelques jours — durant lesquels, entraînée au chevalet de pointage, elle avait appris à viser — la recrue, couchée sur le plateau, dans la position dûment contrôlée que l'on vient de décrire, était autorisée à ouvrir l'œil. Elle voyait devant elle une cible sans autre visuel que deux lignes entrecroisées, l'une verticale, l'autre horizontale, épaisses toutes deux de 2 à 3 cm. L'exercice consistait à *faire coïncider le point d'arrivée de la ligne de visée avec la ligne verticale*. A cet effet, sans rien modifier à la direction de son arme, la recrue se bornait à indiquer dans quelle mesure le moniteur devait déplacer le plateau pour obtenir ce résultat. Celui-ci atteint, le tireur, prenant garde de ne déplacer ni les coudes, ni les mains, abaissait l'arme. Après avoir profondément respiré, il reprenait le même exercice, poursuivi plusieurs jours de suite et destiné à le convaincre que, *à une position donnée du corps correspond une seule et même direction de l'arme*.

Couchée sur le sol, la recrue suppléait au déplacement du plateau en pivotant littéralement sur le nombril.

Pour l'amener à viser la *ligne horizontale*, on lui enseignait soit à rapprocher ou éloigner les coudes, soit, pour de légères corrections, à déplacer la crosse.

« Je ne commence jamais un tir sans avoir utilisé ce que nous appelions plaisamment la *méthode des yeux fermés* » nous a déclaré un officier devenu excellent tireur.

La nécessité d'ouvrir l'œil... et le bon, n'en subsiste pas moins. Parmi les exercices tendant vers ce but, il en est un, le *triangle de pointage*, que nous ne saurions trop recommander aux sociétés qui s'occupent de la formation de jeunes tireurs, vu l'intérêt qu'il suscite et la simplicité des moyens qu'il nécessite.

Trois perches liées au sommet supportent un sac de sable ou de sciure sur lequel repose un mousqueton pointé, par le moniteur, sur une feuille blanche (ou un carton) fixée à une certaine distance (10 à 30 m).

L'arme — par le déplacement d'une perche — doit se trouver à la hauteur de l'épaule du plus petit tireur qui visera, sans toucher l'arme, la tête haute et les talons joints. Les autres tireurs éviteront de se pencher en avant en écartant les pieds. Chaque tireur possède sa feuille sur laquelle le moniteur (ou un camarade) déplace lentement une *palette terminée par un disque noir*, percé en son centre et dont le diamètre est proportionné à la distance (6 cm pour 30 m, 3 cm pour 15 m, etc.). Le disque est dirigé selon les indications du tireur qui l'arrête, par le cri « bon », lorsque la ligne de visée l'atteint à 6 heures. Le moniteur marque alors, au crayon, un point par le trou du centre. Le disque ayant été légèrement éloigné, le même exercice est repris deux fois. Il en résulte trois points qui, reliés par des traits, forment un triangle d'autant plus petit que le pointeur est plus régulier. La date inscrite à côté de chaque triangle permet de suivre les progrès réalisés.

Pour *contrôler le départ du coup*, nous avons inauguré un procédé nécessitant certaines précautions. Le chef de groupe, puis les deux exécutants, A et B, devaient chaque fois s'assu-

rer que les mousquetons étaient déchargés et les magasins vides. A se couchait alors et épaulait. B, couché lui aussi, mais face à A, et bien calé sur les coudes, tenait à deux mains, à 20 cm de la bouche du canon, un carton percé d'un trou de la grosseur d'une tête d'allumette. Après avoir amené ce trou sur la ligne de visée de A, qu'il voyait donc en sens inverse, il pouvait contrôler si, au départ du coup, le canon de A était resté immobile ou avait dévié.

Avec les recrues les mieux préparées on passait au tir à 30 m. sur une cible noire de 5 cm de diamètre. Il s'agissait de contrôler le *groupement* de 3 coups. Au départ de chacun d'eux, la recrue devait *annoncer* « bon », « pas vu », « trop bas », etc. Le coup n'était pas marqué, mais le moniteur avait pu, à l'aide de jumelles, déterminer son point d'impact et peut-être remarquer une faute du tireur. Même dans ce cas, il déclarait le coup « bon » ou « pas mauvais » et se bornait à arrêter la recrue qui visait trop longtemps (indice d'une mauvaise position) ou à recommander : « respirez plus profondément », « épausez mieux » ou « attention à la détente ! ».

A la fin du tir seulement, connaissance était donnée de son résultat à la recrue qui devait tenter de l'expliquer, parfois sur la cible elle-même. Seul le groupement des coups permettant de se rendre compte de la régularité du tireur, ce procédé l'empêchait de modifier le point à viser. Si le groupement était bon, mais trop éloigné du centre, il y avait lieu tout d'abord de modifier le point à viser et, au besoin, de recourir, si possible à l'insu de la recrue, au réglage de l'arme par l'armurier.

FAUTES CONSTATÉES DURANT LE TIR ET MOYENS DE LES CORRIGER

Les fautes provenant d'erreurs de pointage sont plutôt rares et peuvent être corrigées à l'aide du *miroir de pointage* (dans lequel un guidon décentré à gauche apparaît à droite et vice versa). Les hommes dont l'acuité visuelle a baissé

ont tendance à prendre le guidon trop plein et à tirer trop haut. La torsion de l'arme, si elle ne s'accompagne pas d'autres fautes, est sans grande importance.

Quoi qu'il en soit, on doit commencer par *exclure les fautes de pointage*. Cela fait, la *cible A* va fournir de précieuses indications. La *dispersion des coups* provient d'une mauvaise position que dénote déjà le tireur en visant trop longtemps. Les *coups arrachés* s'inscrivent à droite en bas ou, si l'action élastique de la main gauche vient s'y ajouter, en haut.

Remarquons à ce propos que si l'addition des points donne une idée de la *valeur* du tireur, elle ne permet pas de déterminer ses *fautes*. Celles-ci ne se révèlent, sur sa feuille, que si la *direction de chaque coup* y est indiquée par un point (par exemple, 2., .3, 0, 1., 1.), mesure qui devrait s'étendre aux inscriptions dans le *livret de tir*. La dispersion ou le groupement des coups de son possesseur permettrait au moniteur de se rendre compte des fautes qu'il commet habituellement. Si tous les coups portent bas, on fera éventuellement placer la hausse 400. En règle générale, on ne modifiera pas le point à viser avant le 3^e ou 4^e coup.

Lors des cours de répétition et des tirs hors service, la première chose à faire consiste à *vérifier la position* du tireur couché. Si *l'immobilité de l'arme* est obtenue, les autres fautes sont minimisées.

De beaucoup la plus fréquente est l'*arrachage de la détente*, combinée souvent avec le *coup d'épaule*. Le tireur la dénote parfois en fermant les yeux au départ du coup. Un bon moyen de l'en convaincre et de l'en guérir consiste à lui remettre une arme dont la cartouche a été, *à son insu*, tantôt enlevée, tantôt remise en place par le moniteur. Celui-ci pressera parfois lui-même la détente, soit directement, soit en agissant sur l'index du tireur.

On calmera les *tireurs énervés* en ne leur faisant pas voir la marque, le moniteur se bornant à ordonner, avant le coup, de respirer profondément. Après chacun d'eux, suivant le cas, et comme on l'a vu plus haut, il rappellera au tireur de

ne pas fermer l'œil, d'épauler plus fortement ou de mieux agir sur la détente. Si l'« arrachage » est la faute la plus commune que commettent les tireurs non entraînés entre les périodes de service, rappelons qu'une position correcte du corps en diminuera sensiblement les effets.

Félicitons pour terminer les instigateurs des cours spéciaux destinés à la formation des moniteurs de tir et souhaitons que ces quelques notes puissent y contribuer.

* * *

« C'est pour avoir exercé souvent sur la cible que la nécessité de tirer sur des êtres humains vous a été épargnée. » Cette péroraison oratoire d'un Français, ami de notre pays, renferme un fond de vérité. La pratique de notre sport national symbolise la volonté de résistance du peuple suisse : elle lui a valu une réputation qui a contribué à sa sauvegarde.

Cette réputation, il s'agit de la maintenir, il s'agit surtout de la mériter. Dans l'introduction, nous avons souligné le rôle décisif que le *fantassin* est appelé à jouer dans la défense du pays. Sa *fonction est de tirer* « non pas en vue d'obtenir la supériorité du feu sur l'ennemi, mais bien de l'abattre par un *tir de précision au fusil* » a déclaré le général Collins, ancien chef d'EM des armées de terre des Etats-Unis.

La valeur d'un habile tireur est encore soulignée par le témoignage du colonel de Tscharnier, notre compatriote resté célèbre à la Légion étrangère. Son bataillon, pourtant formé de lascars, fut immobilisé, durant plus d'une demi-journée, par deux seuls Kabyles, finalement repérés par un avion.

On n'insistera jamais trop, ces citations le prouvent, sur la formation de *tireurs individuels*. De la confiance qu'ils auront acquise en leur arme et en l'habileté à s'en servir dépend essentiellement la durée de la résistance que nous pourrions opposer à un envahisseur.

Colonel E. LÉDERREY